PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-003-2025-12

PUBLIÉ LE 1 DÉCEMBRE 2025

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France

IDF-2025-11-24-00010

Délégation de signature Benoît ICARD - complément de prix pour le 18 rue Yves Toudic

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

Le Président

DECISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du code de commerce,
- Vu l'article 115 du règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,
- Vu la délibération adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris-Ile de France le 7 octobre 2021 (n°21-2021),

- Vu l'acte authentique signé le 5 janvier 2022 portant sur la vente du bien sis au 18 rue Yves Toudic à Paris 10ème arrondissement (cadastré BI 54 et BI 57) par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris-Ile de France au profit de la société Abeille Epargne Retraite, comprenant une clause de complément de prix,

Décide :

Sur proposition du Directeur général,

- De donner délégation à Benoît ICARD, Directeur de la stratégie immobilière, pour signer l'acte complémentaire constatant le versement du complément de prix dû par la société Abeille Epargne Retraite à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris-Ile de France

- En cas d'absence ou d'empêchement de Benoît ICARD, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions à Jacques GARAU, Directeur général délégué.

Fait à Paris, le 24 novembre 2025

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion :
Sur le site www.cci-paris-idf.fr
Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France
27 avenue de Friedland | 75382 Paris cedex 08 | T. 01 55 65 71 00 (appel direct)
T. 01 55 65 44 44 (prix d'un appel local) | www.cci-paris-idf.fr